

280

West. du Abau. N° 3

Discours de Mr J. Bauer

M Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.



Je prends la liberté de vous adresser le discours que j'ai prononcé au congrès national de Montréal pour faire connaître une œuvre à laquelle, j'ose espérer, vous voudrez bien vous intéresser, et ne pas lui refuser une aumône si légère qu'elle soit. Je sais que votre charité est souvent mise à contribution, mais voyez si l'œuvre en faveur de laquelle je viens la solliciter aujourd'hui, ne mérite pas d'une manière spéciale vos sympathies et votre appui.

J'ose également vous prier de communiquer la présente brochure aux personnes pieuses et patriotes de votre connaissance, et je me ferai un devoir de vous accuser réception de toute aumône que vous voudrez bien nous envoyer.

Votre très humble et très reconnaissant serviteur,

J. BAUER,
Curé de Paincourt.

Dover South, comté de Kent, Ont.

DISCOURS

DU

REVD M. JOSEPH BAUER,

Prêtre, Curé de Paincourt, Ont.,

A LA TROISIEME SEANCE DU QUATRIEME JOUR DU CONGRES NATIONAL,

LE 27 JUIN 1884.

Messieurs,

Permettez-moi, en montant dans cette tribune, de vous faire part de l'émotion qui remplit mon cœur, et des divers sentiments qui l'agitent en ce moment. Sentiments de joie et de reconnaissance pour le grand honneur qui m'échoit aujourd'hui de porter la parole devant une assemblée où se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne répandue sur le continent américain ; mais, surtout, sentiment de crainte et d'appréhension de n'être pas à la hauteur de la cause que j'ai mission de défendre devant vous. Vous vous êtes donné rendez-vous ici, messieurs, pour raviver au cœur de vos compatriotes le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence, et leur offrir la meilleure occasion de s'organiser à cette fin, et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Vous êtes réunis ici, les hommes les mieux renseignés et les plus compétents, pour traiter ces graves intérêts ; pour connaître les dangers auxquels les Canadiens, comme peuple, sont les plus exposés, et discuter les moyens les plus propres pour les éloigner ; pour sonder d'une main prudente les plaies qui menacent le plus votre existence nationale, et rechercher avec soin les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir.

A peine arrivé, depuis deux ans, sur cette belle terre du Canada, devenue ma patrie, et que, depuis de longues années, j'ai appris à

aimer et à estimer ; peu au courant de ses luttes, de ses gloires, de ses aspirations ; quittant, après un séjour de vingt ans, la colonie algérienne où le prêtre, condamné à un ministère stérile et obscur, a peu l'occasion et l'usage de la parole en public ; en cette grande solennité nationale, me taire et écouter eût été plus mon rôle, et même mon devoir. En chargeant le prédicateur de la convention nationale, tenue à Windsor, l'année dernière, de l'honorable mission de prendre la parole devant ce noble auditoire, vous avez voulu donner une marque particulière d'affectueuse sympathie aux Canadiens-Français des comtés de Kent et d'Essex : merci pour eux.

En me permettant de prendre la parole au milieu de vous, vous avez voulu honorer, dans un de ses enfants, cette partie de la France, aujourd'hui démembrée, mais toujours si chrétienne et si française, l'Alsace-Lorraine. Vous avez voulu donner un témoignage de filial souvenir à cette ancienne patrie, la France, aujourd'hui si humiliée, mais toujours aimée. Merci, messieurs, pour la France, merci pour l'Alsace-Lorraine. Ces considérations, jointes à l'espoir d'une indulgence bienveillante, et le désir d'apporter aussi une pierre à ce bel édifice de la nationalité canadienne, m'ont seules décidé à élever la voix aujourd'hui.

Je serai bref. Je n'essaierai pas de vous redire ce que d'autres bouches plus éloquentes ont si souvent et si admirablement proclamé. Des hommes profondément versés dans la science politique, des avocats dont

le patriotisme me rappelle celui de Berryer et d'O'Connell ont revendiqué les droits du peuple canadien. Des écrivains pareils à Balmès et à Ozanam ont redit ses destinées glorieuses. Des poètes dans des vers dignes de Lamartine et de Victor Hugo ont chanté ses luttes, ses gloires, la douceur de ses foyers. Des savants qui pourraient siéger de pair avec nos premières illustrations scientifiques d'Europe ont vanté la sagesse de ses lois et la beauté de sa langue. D'autres ont salué le réveil de vos industries, ont mesuré l'étendue et la profondeur de vos forêts, loué la richesse et la fécondité de votre sol, et indiqué de nouveaux débouchés à votre commerce de plus en plus prospère. Pour moi, Messieurs, absorbé par les multiples occupations d'une paroisse qui s'étend sur une étendue de vingt milles carrés je n'ai ni les loisirs ni les moyens d'étudier tant et de si belles choses. Je me contenterai donc de vous parler de choses dont je suis le témoin quotidien, et je viens faire un appel pressant à vos cœurs de Canadiens en faveur d'une œuvre qui a reçu la haute approbation et les encouragements de Son Excellence le Délégué Apostolique, de nos SS. les Evêques de la province de Québec et de la plupart de nos ministres, sénateurs et députés de la chambre fédérale, car elle intéresse au plus haut point notre religion et notre nationalité dans la province d'Ontario. La population canadienne-française des comtés de Kent et d'Essex s'élève aujourd'hui à trente mille, c'est-à-dire à la moitié de ce qu'elle était, il y a cent ans, dans la province de Québec. Tout porte à croire qu'elle suivra la même progression ascendante, et que, dans un égal espace de temps, elle s'élèvera à un million. On pourrait fixer, au moins d'une manière approximative, l'époque où les groupes français d'Ottawa continuant de s'étendre, rencontreront ceux de Kent et d'Essex dans leur marche vers l'Ouest. La tenue d'une convention nationale à Windsor, l'année dernière, a été une magnifique démonstration de la vitalité canadienne dans cette partie du Canada, et, pour ainsi dire, une révélation pour celle de Québec qui ignorait l'existence de tant de compatriotes à l'extrémité de l'Ontario. Personne n'ignore que la raison du prodigieux accroissement du peuple canadien à travers toutes les épreuves au milieu desquelles sa nationalité devait chavirer, se trouve dans sa fidélité à remplir la mission que la Providence lui a confiée.

La mission des races chrétiennes, dit le père Lacordaire, est de répandre la vérité, d'éclairer les nations moins avancées vers

Dieu, de leur porter au prix du travail, et, au hasard de la vie, les biens éternels, la foi, la justice, la civilisation. Telle a été la mission du peuple canadien ; il y est resté fidèle ; et, c'est par cette fidélité qu'il a été jugé digne par Dieu de former un peuple qui, connaissant ses droits, a eu le courage, l'audace et la persévérance nécessaires pour les affermir et les défendre. Et la cause de cette fidélité se trouve dans son inviolable attachement à la religion catholique et à l'usage de la langue française. Qui dit Canadien, dit catholique-français ; et, une triste expérience nous prouve que le Canadien rougissant de sa langue, ne reste pas longtemps sans rougir de sa religion, et, qu'en cessant de parler français, pour l'ordinaire il devient protestant ou infidèle. Il est du devoir de tout Canadien de travailler à conserver ce précieux dépôt de notre foi et de notre langue : car, c'est travailler en même temps au développement de la nationalité canadienne. Le moyen le plus sûr et le plus efficace d'arriver à ce résultat, c'est la fondation d'écoles canadiennes-françaises, et la formation d'un clergé se recrutant dans nos familles canadiennes. C'est pour m'aider à obtenir ce double résultat dans ma paroisse que je viens solliciter votre concours et vous donner quelques explications que votre patriotisme approuvera sans doute.

La paroisse de Paincourt, fondée il y a une vingtaine d'années, par un groupe de Canadiens venus des environs de Québec, Montréal, Saint-Hyacinthe, se compose aujourd'hui de quatre cents familles. Elle est la seule paroisse exclusivement canadienne-française du comté de Kent, et se trouve englobée dans une population anglaise protestante qui a la haute main dans la gestion des affaires municipales et des écoles, lesquelles, par conséquent, sont mixtes et neutres, et placées sous la direction d'un inspecteur protestant. L'Eglise condamne ces écoles où les enfants n'apprennent ni leurs prières ni leur catéchisme, et engage vivement les pasteurs et les fidèles à les remplacer par des écoles catholiques. Mais si vos enfants sont exposés à perdre leur foi et leurs mœurs, ils y perdent sûrement leur langue qu'on leur y enseigne d'une manière insuffisante ou point du tout.

Quatre de nos écoles sur six ont dû être confiées à des maîtres anglais, faute d'instituteurs sachant le français. Amener des maîtres français de la province de Québec, est chose peu praticable. A la répugnance qu'éprouve un maître, d'ordinaire père de famille, de s'expatrier en quelque sorte, il voit s'ajouter en arrivant l'ennui de se soumettre à de nouveaux examens, les certifi-

cats obtenus dans la province de Québec n'étant pas valables dans la province d'Ontario.

Cette disposition réglementaire est certainement un des moyens les plus efficaces pour arriver à la suppression de la langue française ou du moins pour en arrêter le développement. Jusqu'ici, il nous était resté une seule école, fermée aux protestants, la section étant entièrement catholique. L'inspecteur vient de décider qu'elle a besoin d'être rebâtie cette année-ci ; connaissant et exploitant la gêne de mes paroissiens, il propose une nouvelle circonscription scolaire, par laquelle il nous adjoint un certain nombre de familles protestantes qui aideront à la reconstruction du bâtiment, auront aussi le droit d'y envoyer leurs enfants, de concourir à la nomination des nouveaux maîtres, que, sans aucun doute, et à la première occasion, on s'efforcera de prendre protestants et Anglais.

Comme prêtre et comme Canadien, je ne puis accepter un tel compromis, ni livrer cette dernière école placée à l'ombre du clocher et du presbytère. La loi nous laisse le droit de nous ériger en écoles séparées : c'est ce moyen que je veux prendre pour mettre fin à une situation si nuisible à l'élément canadien. Mes paroissiens comprennent l'urgence et les avantages d'écoles séparées qui seront placées sous le contrôle d'un inspecteur catholique, confiées à des religieuses canadiennes-françaises qui seules peuvent nous assurer l'enseignement simultané des deux langues. En bons Canadiens désireux de conserver la langue de leurs ancêtres, ils sont disposés, malgré les lourdes charges qui pèsent déjà sur eux, de payer la surtaxe que nécessitera leur séparation d'avec les protestants. Mais bâtir une nouvelle école, acheter un terrain et bâtir un logement qui devra recevoir les religieuses, est en ce moment au-dessus de leurs forces. Située au milieu des bois et des marais du lac Saint-Clair, la paroisse de Paincourt a eu des commencements bien pénibles, comme son nom l'indique.

Quoique ses habitants ne soient plus exposés à être courts de pain, comme autrefois, ce nom de misère est resté à la place, malgré la demande réitérée de le changer contre celui d'Immaculée-Conception, patronne de l'église paroissiale, mais ce nom choquait trop les oreilles protestantes. Tout en améliorant leurs terres, ils bâtirent un presbytère et une belle église à la place des pauvres baraques qui leur en avaient tenu lieu au commencement. Mais, le jour où le dernier paiement se faisait sur l'église, elle fut brûlée sans qu'il fut possi-

ble d'en rien sauver. Rebâtie quelque temps après, et, au moment d'être couverte, il arrive une tempête qui enlève la toiture et les murs à mi-hauteur. C'était vraiment jouer de malheur et bien d'autres auraient désespéré à leur place. Mais les bons Canadiens de Paincourt ne furent pas courants de courage, et, à l'admiration du pays, ils rebâtirent une troisième fois leur église. Bien plus, la partie la plus éloignée demanda et obtint de s'ériger en annexe, et de bâtir pour eux-mêmes une église où, chaque semaine, je viens leur dire la sainte messe. Aujourd'hui, il y a deux églises dans la paroisse de Paincourt, mais aussi une dette de vingt-mille piastres, c'est-à-dire, l'avenir engagé pour dix ans. Dans ces conditions, je ne puis demander de nouveaux sacrifices à mes paroissiens ; ils paieront leur dette, mais si, pour ériger nos écoles séparées, je dois attendre que la dette soit payée, nos enfants auront eu le temps d'oublier leur langue, et, un grand nombre, de perdre leur foi. C'est pour prévenir ce malheur que je viens réclamer auprès de nos frères plus fortunés du Bas-Canada, un secours que leur patriotisme et leur religion ne sauraient refuser à des compatriotes qui méritent cet encouragement.

En leur aidant à ériger leurs écoles séparées, vous leur aiderez à entrer dans cette voie pratique, déjà indiquée l'année dernière à la convention de Windsor par l'honorable M. Caron, ministre de la milice : la formation de mères chrétiennes qui apprendront à leurs enfants à prier en français et leur infuseront avec leur lait l'amour de leur langue et de leur religion ; et pour former ces mères chrétiennes, je continue de citer les paroles de l'honorable ministre, où pourrions-nous trouver de meilleures auxiliaires que nos religieuses canadiennes-françaises qui ont déjà donné tant de preuves de leur dévouement ?

Le second moyen indispensable et efficace pour arriver au développement de notre nationalité dans Ontario, et spécialement dans nos comtés protestants et anglais, est la formation d'un clergé se recrutant dans nos familles canadiennes. Ici, Messieurs, dans cette province si catholique, les vocations à l'état ecclésiastique sont assez nombreuses pour combler au fur et à mesure les vides qui se produisent dans votre clergé. Nous, nous n'avons pas les mêmes facilités. Nous comptons actuellement dans notre diocèse douze paroisses canadiennes-françaises à la tête desquelles se trouvent des prêtres venus de France et du Bas-Canada : la plupart d'entre eux arrivent à la fin de leur carrière : et, on se demande avec anxiété, si on ne

sera pas obligé, au fur et à mesure qu'ils disparaîtront, de les remplacer par des prêtres de nationalité étrangère, comme on a déjà dû faire pour certaines paroisses.

Messieurs, quand dans nos églises canadiennes-françaises des comtés de Kent et d'Essex on ne prêchera plus en français, le glas de notre nationalité aura sonné pour ce pays-là. De temps à autre, nous entendons ce lugubre son descendre de quelque clocher canadien : il faut empêcher ce son de se propager : il est grandement temps.

Nous ne pouvons ni ne voulons rien commencer en grand : cela n'est ni dans nos idées ni dans nos moyens : mais voilà ce qui me paraît faisable dans un avenir peu éloigné.

Nos écoles séparées établies, il serait possible et même facile de trouver dans nos bonnes familles canadiennes une douzaine ou une quinzaine de garçons, pieux et intelligents, de douze à quinze ans, offrant quelque espoir de vocation ecclésiastique.

Ces enfants fréquenteraient le matin, l'école la plus rapprochée de l'église où nos bonnes religieuses leur enseigneraient de leur mieux le français ; et l'après-midi, ils viendraient apprendre au presbytère les notions de la langue latine.

Un prêtre assistant que le développement de la place rend indispensable, venant à arriver, la chose deviendra plus aisée. Dans cinq ou six ans, ces enfants seraient assez avancés, pour pouvoir, après deux ou trois ans passés dans un collège de la province de Québec, entrer dans un grand séminaire, ceux qui en auraient la vocation : et ainsi dans une douzaine d'années nous pourrions fournir, chaque année, deux ou trois prêtres à nos paroisses canadiennes-françaises d'Ontario. Et on sait, messieurs, quelle sera l'issue de cet essai ; ne vous semble-t-il pas qu'il serait louable et méritoire de le tenter, et même ne s'impose-t-il pas dans les conditions présentes. Quelques ressources pécuniaires sont indispensables, mais doit-on désespérer de les trouver dans une province qui, dans moins d'un an, a donné vingt mille piastres pour les missions africaines, alors que le quart de cette somme suffirait pour fonder notre œuvre.

Le Bas-Canada serait-il moins généreux et moins sympathique pour ses enfants du Haut-Canada que pour les petits nègres de l'Afrique centrale ?

Messieurs, il y a quelques jours, l'Église presbytérienne de cette province, réunie en

conférence générale, a passé une proposition par laquelle elle considérait cette province, au point de vue protestant, comme pays de mission, et allouait des sommes importantes pour en évangéliser les pauvres catholiques, qui sont en majorité. Messieurs, ne trouvons-nous pas là notre devoir tout tracé, et, ne devrions-nous pas considérer la province d'Ontario où les catholiques sont en minorité, comme pays de mission, et prendre des mesures propres à assurer sinon la conversion des protestants du moins la préservation de nos bons Canadiens. Permettez-moi d'en user avec vous comme un Canadien du bon vieux temps, et de vous parler en toute franchise : ne vous semble-t-il pas qu'il serait temps de sortir du domaine de la théorie et d'entrer dans celui de la pratique ? "*Non verba, sed res.*" Assez de discours, de l'action à présent.

La démonstration nationale à laquelle nous venons d'assister est certainement la plus belle qui se soit produite sur le continent américain. Au point de vue matériel, nous voulons en transmettre le souvenir aux générations futures par l'érection d'un monument national, et nous avons raison. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi faire quelque chose au point de vue moral et religieux. Je vous propose donc, Messieurs les délégués, de prendre sous votre protection spéciale, l'œuvre dont je viens de vous entretenir. Que ce soit, là, le premier acte de cette confédération dans laquelle vous venez d'unir toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste. La bonne fortune que j'ai eue de prendre la parole dans cette même séance, où vous avez pris une décision qui sera certainement une des plus importantes de cette convention, m'inspire une grande confiance, et j'ose espérer que vous ne refuserez pas votre appui à une œuvre qui est de la plus haute importance pour notre avenir national dans la province d'Ontario. Le président général de la société Saint-Jean-Baptiste, l'honorable juge Loranger, connaît le pays : il l'a visité l'année dernière, et la bonne impression qu'il en a rapportée m'est un sûr garant de l'intérêt qu'il nous porte. Placée sous d'aussi heureux auspices, notre œuvre ne pourra manquer de réussir : en lui donnant votre concours, vous aurez bien mérité de Dieu, de votre religion et de votre patrie.

Vous aurez travaillé d'une manière efficace au développement de notre nationalité dans la plus belle partie du Canada.

*Approbation de Mgr l'Archevêque
de Québec.*

Rév. M. JOS. BAUER, prêtre,
Curé de Paincourt, Ont.

MONSIEUR LE CURÉ,

Je m'unis volontiers à son Excellence le Commissaire apostolique, et à NN. SS. les évêques d'Ottawa et de Saint-Hyacinthe, pour recommander le couvent que vous désirez établir dans votre paroisse, qui renferme quatre cents familles canadiennes-françaises, dans lesquelles il est important de conserver la langue et surtout la religion reçues de nos ancêtres. Je serai heureux de voir cette belle œuvre entreprise par quelqu'une des communautés religieuses de mon diocèse.

Veillez agréer Monsieur le Curé, avec mes souhaits de succès, l'assurance de mon dévouement.

† E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

Québec, 31 Mars 1884.

*Approbation de Mgr. l'Evêque des
Trois-Rivières.*

Rév. M. JOS. BAUER prêtre,
Curé de Paincourt, Ont.

MONSIEUR LE CURÉ,

J'approuve pleinement le projet que vous avez formé de fonder dans votre paroisse de Paincourt, au diocèse de London, Ont., un couvent qui sera tenu par des religieuses de quelques-unes de nos communautés de la province de Québec, pour l'instruction des enfants de cette importante paroisse qui compte aujourd'hui près de quatre cents familles canadiennes-françaises. C'est assurément le moyen le plus efficace de conserver leur langue, et, par là même leur foi. Une lamentable expérience a démontré que ceux de nos compatriotes qui ont émigré dans la province d'Ontario ou aux Etats-Unis, et qui y ont perdu l'usage de leur langue

maternelle; pour la remplacer, au foyer même de la famille, par la langue anglaise, ne conservent pas longtemps la foi de leurs pères, la foi catholique. Or un Canadien-Français qui ne parle plus le français, et qui n'est plus catholique, perd bientôt ces mœurs douces et pures, cette politesse exquise et véritablement chrétienne qui ont fait la force et la gloire de nos ancêtres, et qui sont le plus précieux héritage que nous aient légué nos pères.

En travaillant ainsi à sauvegarder l'avenir religieux de la population qui vous est confiée, monsieur le curé, vous ne remplissez pas seulement le devoir d'un bon et zélé pasteur, mais encore celui d'un véritable ami de sa nationalité. En effet, la langue, la foi et les mœurs ou coutumes d'un peuple, ne sont-elles pas les éléments constitutifs de la véritable nationalité? Et, un Canadien-Français qui ne parle plus la langue de sa mère, qui n'a plus la foi de son père, et qui a adopté les mœurs et usages anglo-américains, n'a-t-il pas réellement perdu tout ce qui le distinguait comme tel, et, réellement cessé d'être Canadien-Français?

Je vous souhaite donc tout le succès possible dans cette chrétienne et louable entreprise, et, j'ai la confiance que vous trouverez dans quelques-unes de nos communautés enseignantes, toujours si dévouées pour ces nobles et grandes œuvres, l'encouragement et le personnel nécessaires pour réaliser cette fondation; et, je prie le Seigneur de la combler de ses bénédictions, pour lui faire produire les fruits les plus abondants de grâces et de salut, pour l'avenir religieux et national de cette population.

C'est dans ces sentiments que je me souscris bien sincèrement

Votre tout dévoué serviteur,

† L. F., EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

Les Trois-Rivières, 1er Avril 1884.

*Approbation de Monseigneur l'Evêque
de Saint-Hyacinthe.*

MON CHER MONSIEUR,

Je ne puis qu'approuver et louer la détermination que vous avez prise de fonder de bonnes écoles catholiques dans votre paroisse de Paincourt. C'est là, assurément, le seul moyen que vous avez de conserver intactes la nationalité et la religion de votre jeunesse canadienne : car, il est surabondamment prouvé que le Canadien qui perd et n'aime pas sa langue, perd et n'aime plus sa religion : et que, du moment qu'il ne parle plus que l'anglais, il se persuade qu'il peut et ne doit plus être catholique. Une autre raison bien déterminante, c'est que les écoles sans Dieu sont extrêmement préjudiciables aux enfants catholiques qui les fréquentent et pour leurs mœurs et pour leur foi. Vous faites donc acte de pasteur qui comprend son devoir, en vous efforçant de soustraire vos chers enfants aux dangers réels des écoles protestantes.

J'ai confiance que vous trouverez dans notre province des religieuses zélées qui voudront bien se charger de la tenue de vos écoles. Il y a là une ample et riche moisson à recueillir, et de précieux mérites à acquérir.

Mes vœux les plus ardents vous sont donc acquis, mon cher monsieur, pour la réussite entière et complète de votre projet, et je ne cesserai de le recommander à Dieu dans mes humbles prières.

Dans ces sentiments, je demeure bien sincèrement, mon cher Curé, votre tout dévoué en N. S.

† L. Z., EV. DE SAINT-HYACINTHE.

Saint-Hyacinthe 4 Avril 1884.

*Approbation de Mgr l'Evêque
d'Ottawa.*

MONSIEUR LE CURÉ,

Votre projet de confier à des religieuses les écoles que vous vous proposez d'établir dans votre paroisse mérite, à mon avis, l'encouragement de tous les Canadiens.

Selon l'enseignement de l'Eglise, les parents sont tenus de donner à leurs enfants l'avantage d'une éducation vraiment chrétienne. Les pasteurs des âmes ont aussi le devoir de mettre tout en œuvre pour fonder des écoles catholiques.

Je ne puis donc qu'applaudir à l'œuvre que vous entreprenez, et je vous souhaite plein succès. J'ose espérer que vous trouverez dans la province de Québec une congrégation qui voudra vous seconder dans vos nobles efforts.

Veillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de la haute considération de votre très dévoué serviteur.

J. THOMAS, EV. D'OTTAWA.

Ottawa, 3 Avril 1884.

*Lettre de l'honorable ministre des
travaux publics, Sir Hector
Langevin.*

MON CHER MONSIEUR BAUER,

J'ai été bien aise d'apprendre que vous vous proposez d'adopter des mesures convenables pour mettre les écoles de Paincourt sur un bon pied, de manière à assurer à la jeunesse canadienne-française l'enseignement de la langue française sans oublier pour cela celui de la langue anglaise. Je suis convaincu que vous trouverez spécialement dans la province de Québec un accueil chaleureux, et qu'on vous aidera à réaliser votre projet. Quant à moi je contribuerai de mon obole à la bonne œuvre, aus-

sitôt qu'elle aura pris une forme tangible.

Vous souhaitant tout le succès possible, dans votre patriotique entreprise, je demeure, cher Monsieur Bauer, votre bien dévoué serviteur.

HECTOR LANGEVIN.

Ottawa, 4 Avril 1884.

*Lettre de l'honorable Mr. Caron,
Ministre de la Milice.*

CHER MONSIEUR BAUER,

Laissez-moi vous féliciter de nouveau du projet que vous m'avez communiqué de confier vos écoles à des religieuses canadiennes-françaises ; car, comme vous, je suis persuadé que maintenir nos populations dans leur attachement à la religion catholique, et dans l'usage de la langue française, est le moyen le plus sûr et le plus efficace de travailler au développement de la nationalité canadienne, surtout dans un pays comme le vôtre, englobé, et, pour ainsi dire, perdu au milieu d'une population anglaise protestante.

Vous voulez entrer dans la voie

pratique, pour conserver ce précieux dépôt de la foi et de la langue française, que moi-même, comme vous me le rappelez, j'ai indiquée dans notre convention nationale de Windsor, l'année dernière, c'est-à-dire former des mères chrétiennes. Certes, pour arriver à ce résultat, vous ne pouvez trouver de meilleures auxiliaires que nos bonnes sœurs canadiennes qui ont déjà donné tant de preuves de leur dévouement.

J'applaudis donc de toute mon âme à votre projet patriotique. Tout cœur canadien vous comprendra et vous aidera. En tout cas, vous pouvez compter sur mon concours et sur celui de mes amis pour vous aider à mener à bonne fin une œuvre que je considère comme étant de la plus haute importance pour l'avenir du peuple canadien dans la province d'Ontario.

Je demeure avec respect, votre tout dévoué,

ADOLPHE CARON.

Ottawa, 4 Avril 1884.